

BERNARD BREPSON – DIDIER THOUZEAU – JEAN GASTÉ

SUCESSEURS DE ME ALAIN BREGEON

NOTAIRES ASSOCIES

ESTELLE BEAUDOUX

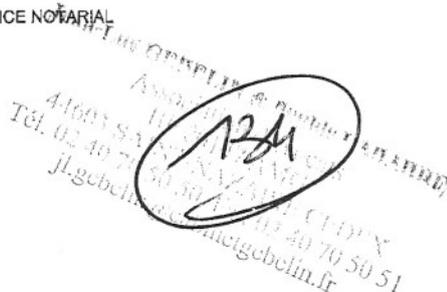
NOTAIRE

SOCIETE TITULAIRE D'UN OFFICE NOTARIAL

25 –27 RUE DE BEL-AIR
BOITE POSTALE N°41021
44010 NANTES CEDEX 1

Parking : Marché de Talensac
(TRAMWAY : ligne 3 - Station Viarme-Talensac)

TÉLÉPHONE : 02 40 12 29 29
TELECOPIE : 02 40 48 20 82
COURRIEL : office44016.nantes@notaires.fr



ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par l'office notarial de Maître Didier THOUZEAU Membre de la Société Civile Professionnelle « Bernard BREPSON, Didier THOUZEAU et Jean GASTÉ, notaires, associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un Office Notarial » à NANTES (Loire Atlantique), 25-27 rue de Bel Air, le 18 juillet 2014 il a été constaté la **CESSION DE FONDS DE COMMERCE**,

Par :

La Société dénommée **ANDROUIN GIRAUDEAU**, Société à responsabilité limitée au capital de 7622,45 €, dont le siège est à NANTES (44000), 4 quai Hoche, identifiée au SIREN sous le numéro 382673564 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES.

Au profit de :

Madame Kimlian **TANG**, en recherche d'emploi, épouse de Monsieur Daniele **BETTINI**, demeurant à TREILLIERES (44119) rue de la Noé Violain.
Née à SUWANNAKHET (LAOS), le 29 mai 1967.

DESIGNATION DU FONDS

Un fonds de commerce de BAR - CAFE sis à NANTES (44000), 4, Quai Hoche, lui appartenant, connu sous le nom commercial "CAFÉ DE LA POMPE", et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de NANTES, sous le numéro 382.673.564, ledit fonds comprenant :

Ce fonds comprend :

Les éléments incorporels suivants :

- L'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage y attachés.
- Le droit au bail pour le temps restant à courir des locaux sis à NANTES (44000), 4, Quai Hoche, où le fonds est exploité.
- La licence de IV catégorie délivrée sous le numéro 79 le 11 juin 1991 ;
- La ligne téléphonique n° 02.40.35.22.45, sous réserve de l'agrément de l'opérateur téléphonique.

Les éléments corporels suivants :

Le mobilier commercial, les agencements et le matériel servant à son exploitation, dont un inventaire daté du 6 juin 2014 descriptif et estimatif certifié sincère et véritable par les parties, annexé à l'acte de cession.



Le fonds de commerce présentement vendu est vide de toutes marchandises.

PROPRIETE-JOISSANCE

Le cessionnaire est propriétaire du fonds cédé à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

PRIX

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de **QUARANTE-DEUX MILLE EUROS (42.000,00 EUR)**, s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour **TRENTE-HUIT MILLE DEUX CENT VINGT-CINQ EUROS (38.225,00 EUR)**,
- au matériel pour **TROIS MILLE SEPT CENT SOIXANTE-QUINZE EUROS (3.775,00 EUR)**.

PAIEMENT DU PRIX

Lequel prix est payé comptant,

Etant ici précisé que la cession de fonds a été négociée par l'agence CENTURY 21 ICE ENTREPRISES ET COMMERCES, dont le siège est à NANTES (44000), 64, Boulevard Victor Hugo, et plus particulièrement par :

- Monsieur Gilles SOUBIELLE, titulaire d'un mandat n° 9287 en date du 16/04/2014 ;
- Monsieur Patrick BOMBESIN titulaire d'un mandat n° 9378 en date du 23/05/2014;

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

FAIT A NANTES (Loire Atlantique) ,

LE 22 septembre 2014

Bernard BREPSON - Didier THOUZEAU
et Jean GASTE
NOTAIRES
Boite Postale N° 41021
44010 NANTES CEDEX 01